



1^{er} février 2021

Cher client,

Comme vous le savez peut-être, NAV CANADA a annoncé une augmentation de ses frais de service à compter du 1^{er} septembre 2020. NAV CANADA a indiqué que cette augmentation était nécessaire en raison de la diminution marquée des activités d'aviation au Canada due à la COVID-19 et du besoin de couvrir les frais liés à l'infrastructure.

NAV CANADA a également indiqué que cette augmentation, applicable à toutes les compagnies aériennes, sera d'environ 29,5 % en moyenne par rapport aux tarifs en cours pour continuer d'utiliser le système de navigation aérienne et les services en vol.

Malgré les objections de l'industrie à cette augmentation durant la période de consultation, NAV CANADA a décidé de la mettre en application après y avoir intégré les révisions proposées.

Afin de couvrir l'augmentation de ces frais, à compter du 1^{er} mars 2021, nous appliquerons à tous les clients un supplément de 4,8 % aux tarifs de transport aérien avant supplément pour carburant et la fatigue des pilotes.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien.